

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.

Cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de Normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie Saoudite.



Tabseer signe un protocole d'accord avec l'association pour la protection des consommateurs pour améliorer la qualité des produits et services

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre le secteur privé et les autorités de protection des consommateurs, Tabseer a signé un protocole d'accord avec l'Association de protection des consommateurs, en marge de la cérémonie annuelle de l'association à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs à Riyad.

L'accord vise à élaborer des procédures de travail et des manuels d'exploitation pour les listes d'inspection des services, à renforcer le contrôle de la qualité et des prix des produits, en plus d'évaluer l'engagement des opérateurs économiques et d'examiner les produits techniques, contribuant ainsi à élever le niveau des services et à protéger les droits des consommateurs.

L'accord a été signé par ING. Ahmed Al-muhailli, directeur exécutif de l'association, au nom de l'Association de protection des consommateurs, et ING. Mansour Al-Qahtani, directeur exécutif de Tabseer.

L'événement a réuni un groupe de spécialistes et d'entrepreneurs dans le domaine de la protection des consommateurs et de l'amélioration de la qualité des produits et services.

La délégation de Tabseer comprenait : l'ingénieur Mansour Al-Qahtani, directeur exécutif de Tabseer, l'ingénieur Abdul Rahman al-Malki, directeur exécutif Qeraat Arabia, l'ingénieur Hisham Anwar, chef de projet chez Tabseer, en plus de M. Raed al-udailah, directeur des relations gouvernementales et des partenariats stratégiques de Tabseer.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération avec les autorités compétentes et de l'échange d'expériences pour soutenir les initiatives de protection des consommateurs et améliorer la qualité des services sur le marché saoudien.



L'Association de protection des consommateurs honore "Tabseer" pour son soutien continu à la sensibilisation des consommateurs

L'Association de protection des consommateurs a remis un bouclier honorifique à Tabseer en reconnaissance de son soutien continu aux activités et initiatives de l'association, lors de la cérémonie annuelle qui s'est tenue à Riyad, à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs.

Le bouclier a été reçu par l'ingénieur Mansour Al-Qahtani, directeur exécutif de Tabseer, en présence d'un groupe de représentants du gouvernement et du secteur privé, dans le cadre de la mise à l'honneur des acteurs qui contribuent à responsabiliser le consommateur et à renforcer la transparence sur le marché saoudien.

Cet honneur reflète les efforts de Tabseer pour soutenir les initiatives de sensibilisation et de contrôle qui contribuent à améliorer la qualité des services et des produits fournis aux consommateurs, en plus de son rôle dans le développement d'outils d'évaluation et de suivi pour assurer la conformité aux normes approuvées.

Tabseer affirme son engagement à poursuivre sa coopération avec les autorités concernées pour promouvoir un environnement de consommation sûr et sensibiliser aux droits des consommateurs, conformément à la Vision 2030 du Royaume pour atteindre les normes de qualité et de sécurité les plus élevées dans divers secteurs.



SABER a mis à jour les codes douaniers pour les produits de matériaux de construction

L'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), a annoncé la mise à jour d'un ensemble de codes douaniers sur la plate-forme SABER, qui seront soumis à des réglementations techniques à partir du 17 mars 2025, les importateurs et les fabricants disposant d'un délai de 30 jours pour appliquer les modifications.

Les mises à jour incluent un certain nombre de produits soumis à la réglementation technique des matériaux de construction – Partie I: secteurs des métaux et de leurs alliages pour la construction, ce qui améliore le respect des exigences de qualité et de sécurité.

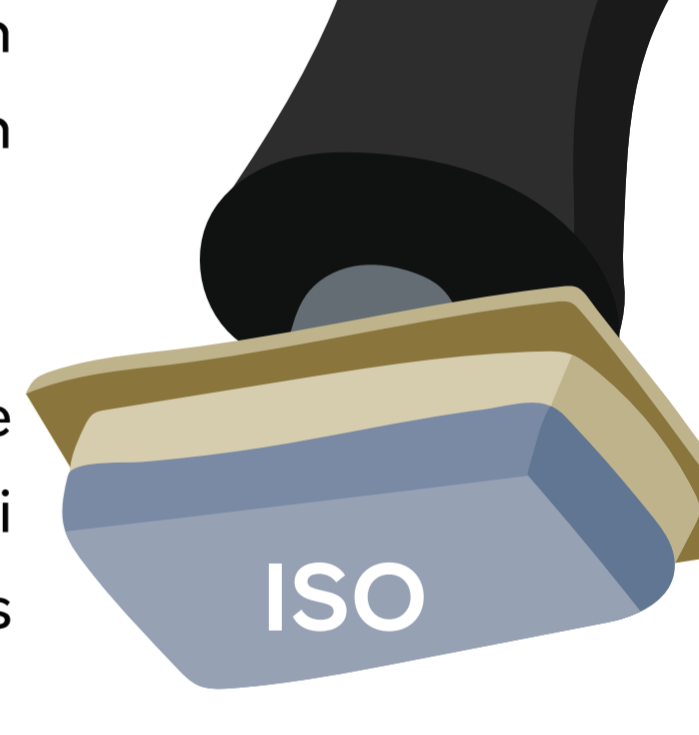
Ces modifications visent à accroître l'efficacité des opérations douanières et à améliorer l'expérience des importateurs et des fabricants en fournissant des codes douaniers précis et clairs qui facilitent l'enregistrement des produits et la délivrance des certificats de conformité, garantissant la rapidité et l'efficacité des procédures.

Approbation de (145) projets de traduction de normes internationales en coopération avec l'ISO

Le groupe de gestion de la traduction arabe a tenu sa 13e réunion au siège de l'Organisation de normalisation du Golfe du 24 au 25 février 2025, au cours de laquelle 145 projets de traduction de normes internationales ont été approuvés, qui seront publiés en coordination avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) conformément aux procédures approuvées.

Le groupe a également approuvé le programme de travail technique pour 2025, qui comprend 153 projets de normes, dans une étape qui favorise la normalisation de la terminologie technique et des normes dans le monde arabe.

Il convient de noter que le groupe de gestion de la traduction en arabe travaille sous l'égide de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), dans le but de soutenir les efforts de localisation des normes et de faciliter leur adoption dans les pays arabophones.



La « GSO » participe à la célébration de la journée arabe de normalisation 2025

L'Organisation de normalisation du CCG (GSO) s'est jointe aux organismes arabes de normalisation pour célébrer la journée arabe de la normalisation, qui tombe le 25 mars de chaque année, qui se déroule cette année sous le slogan "la normalisation est un pont vers l'intégration économique arabe".

Dans son discours à cette occasion, l'ingénieur Nawaf bin Ibrahim Al-Mana, président de l'organisation de normalisation du CCG, a noté que le thème de la célébration de cette année est venu souligner la grande importance de l'activité de normalisation pour assurer la qualité des industries arabes, développer leurs secteurs productifs et renforcer leur compétitivité, ainsi que la réduction des obstacles techniques au commerce et la facilitation des échanges commerciaux entre les États membres, et entre les pays arabes et les marchés étrangers, ce qui contribue à unir les efforts et à promouvoir l'intégration et le développement durable dans la région, et est également venu dans le but de sensibiliser à l'importance de la normalisation pour soutenir l'intégration économique entre les pays arabes, améliorer la qualité des produits et services et protéger les consommateurs.



La SFDA met en œuvre des programmes de formation et participe à des hypothèses pour se préparer à la saison du Hajj

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) poursuit ses efforts intensifs de préparation à la saison du Hadj, à travers la mise en œuvre de programmes de formation et une participation active à des hypothèses communes qui renforcent la préparation et la réponse rapide aux incidents de santé, afin d'assurer la santé et la sécurité des pèlerins.

Pendant le mois de Ramadan, l'autorité a participé activement aux travaux du Centre national de gestion des crises sanitaires, et des catastrophes de l'hôpital de Mona pour renforcer la coordination entre les autorités gouvernementales compétentes et soutenir les efforts de prévention.

Dans le cadre de ces efforts, l'autorité a organisé un atelier spécialisé intitulé "intoxication alimentaire" à La Mecque, ciblant ses employés affectés au travail au centre. L'atelier comprenait une explication des mécanismes permettant de traiter rapidement les cas suspects, soulignant les procédures régulières suivies et l'importance d'un signalement rapide et d'une coordination entre les autorités compétentes.

« La SFDA » lance trois nouvelles initiatives pour promouvoir un modèle nutritionnel sain pour la société

L'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a annoncé l'adoption de trois nouveaux règlements techniques visant à promouvoir la santé publique et à encourager des comportements alimentaires sains, afin d'atteindre les objectifs du programme de transformation du secteur de la santé, l'un des programmes de la Vision 2030 du royaume, dans le cadre des efforts de prévention de l'autorité visant à augmenter l'espérance de vie humaine et à réduire les taux de maladies chroniques.

La réglementation comprend la divulgation de la teneur en caféine des boissons, l'étiquetage des repas à haute teneur en sel, ainsi que l'étiquetage de l'activité physique dans les menus des restaurants et cafés destinés au consommateur à l'extérieur de la maison, et devrait entrer en vigueur le premier juillet 2025.



La ZATCA lance des services électroniques pour faciliter les démarches des établissements et des contribuables

L'Autorité saoudienne de la Zakat, de la Taxe et des Douanes (ZATCA), propose une gamme de services électroniques visant à faciliter les démarches des établissements et des contribuables. Parmi ces services, le service "Autoriser pour les établissements" et le service "Demande de libération de contrat", dans le cadre de ses efforts continus de l'Autorité pour développer les services numériques et améliorer l'expérience des utilisateurs.

Le service "Autoriser pour les établissements" permet aux entreprises de déléguer à des bureaux de comptabilité et à des fournisseurs de services pour finaliser leurs démarches et transactions en ligne. Il est également possible de déléguer à plusieurs bureaux de comptabilité pour des services spécifiques et pour une période prédéfinie.

Les étapes pour soumettre une demande de service :

- Connectez-vous via le site web et sélectionnez "Service autoriser pour les établissements".
- Sélectionnez le bureau de compatibilité ou le fournisseur de services, ainsi que les services à déléguer.
- Saisissez le numéro unique du bureau de compatibilité et définissez la durée de la délégation.
- Attendez l'approbation du fournisseur de services via son compte sur le portail de l'Autorité.

Service "Demande de libération de contrat"

Le service "Demande de libération de contrat" permet aux contribuables enregistrés auprès de la ZATCA de demander la libération d'un contrat électroniquement pour l'utiliser dans des contrats spécifiques. Cela contribue à simplifier les démarches et à accélérer les transactions.

Les étapes pour soumettre une demande de service :

- Connectez-vous au portail électronique de l'Autorité.
- Sélectionnez "Demande de formulaire de libération de contrat".
- Soumettez une nouvelle demande et remplissez les informations requises.
- En cas d'approbation et de paiement, un avis de libération de contrat sera envoyé au contribuable.